

## DOCUMENT D'INFORMATION SUR LA RETRAITE OBLIGATOIRE

- En juin 2001, la Commission ontarienne des droits de la personne a publié le document intitulé *Il est temps d'agir : Faire respecter les droits des personnes âgées en Ontario*. Elle y recommande d'éliminer la retraite obligatoire.
- En 2003, le gouvernement McGuinty s'est engagé à éliminer la retraite obligatoire en Ontario.
- En août 2004, le gouvernement a publié un document de consultation sur l'élimination, en Ontario, de la retraite obligatoire en fonction de l'âge.
- Des consultations publiques auront lieu, en septembre, à Toronto, à Hamilton, à Kingston, à Thunder Bay, à Sudbury, à Ottawa, à London et à Windsor. Pendant cette période, le gouvernement consultera aussi des intéressés et des experts.

### Population vieillissante

- En Ontario, le nombre de personnes âgées devrait atteindre 3,2 millions en 2028. Il est actuellement d'environ 1,5 million.
- En 2028, les personnes âgées représenteront environ 21 p. 100 de la population du Canada. En 2000, elles représentaient environ 13 p. 100 de la population.

### Les personnes âgées au sein de la population active

En 2001, 6,7 p. 100 des Ontariens âgés de 65 ans ou plus continuaient à travailler. De ce groupe, 33,8 p. 100 étaient des femmes et 38 p. 100 étaient des immigrants.

### La retraite obligatoire au Canada

- Le Manitoba, le Québec, l'Alberta, le Yukon et l'Île-du-Prince-Édouard n'autorisent pas la retraite obligatoire, sauf dans quelques circonstances strictement définies.

- 30 -

Renseignements :  
Peter Fitzpatrick  
Bureau du ministre  
416 326-7710

Sylvie Laliberté  
Ministère du Travail  
416 326-1407

*Available in English*